

PÉDIBUS DES PERVENCHES

MODE D'EMPLOI :

Votre famille souhaite participer au Pédibus des Pervenches.
Nous vous en remercions.

Voici la marche à suivre :

1

Prenez connaissance en famille des règles de vie «Enfants», «Parents»,
"Conducteurs-trices". Assurez vous que les règles de vie sont comprises
des enfants, en particulier les plus jeunes.

2

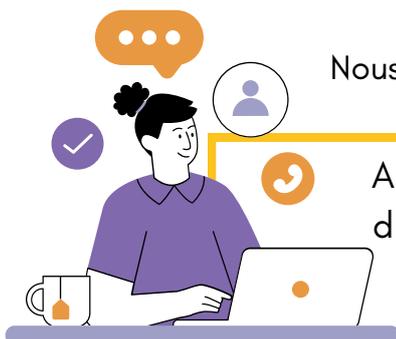
Signez le talon de consentement par chacun des membres de votre famille.

3

Envoyez par courriel le talon dûment signé à : apepmcarouge@gmail.com

A réception, un membre de l'association vous contactera pour vous
communiquer :

- Les références de la ligne Pédibus en service la plus proche de
votre domicile.
- Les coordonnées des responsables de ligne.



Nous répondons volontiers à vos demandes par courriel.

Association des Parents d'Elèves
des Pervenches et De-Monfalcon

apepmcarouge@gmail.ch

PÉDIBUS DES PERVENCHES

LES RÈGLES DE VIE : ENFANTS



1. J'arrive à l'heure à l'arrêt du Pédibus. En cas de retard, je suis les consignes de mes parents.

2. Je viens à pied (pas de vélo ou de trottinette).

3. Je porte mon matériel de sécurité routière et je le range dans mon sac à mon arrivée à l'école.

4. Je me mets deux par deux en cortège avec un copain et je garde la même place tout au long du trajet.

5. J'écoute les consignes des adultes qui conduisent la ligne.

6. Je marche calmement, sans gêner les autres.

7. J'attends sur le trottoir jusqu'à ce que le-la conducteur-trice m'autorise à traverser.

8. Dès mon arrivée à l'école, je me mets directement en cortège pour rejoindre ma classe.

9. Au départ de l'école, j'attends au point de rendez-vous de ma ligne Pédibus.

10. Je m'engage à suivre les présentes règles, sous peine de sanction pouvant conduire à l'exclusion du Pédibus.



PÉDIBUS DES PERVENCHES LES RÈGLES DE VIE : PARENTS

1. Le Pédibus est un mode de déplacement gratuit et collaboratif fondé sur l'entraide entre parents.
2. Idéalement, l'inscription s'effectue pour l'année scolaire afin de pérenniser le bon fonctionnement des lignes en service. Une modification ou annulation d'inscription reste possible, sous réserve du respect d'un préavis de 2 semaines.
3. Je m'engage à conduire le Pédibus au moins 1 fois par semaine ou de déléguer ce rôle à un adulte de confiance (conjoint-e-s, grands-parents, nounous, mamans de jour).
4. Pour chaque ligne, un-e responsable de ligne est désigné-e :
 - Je me réfère à lui-elle pour toute demande spécifique (besoin en matériel, renseignement, incident, proposition d'amélioration, etc).
 - Je l'autorise à partager mes coordonnées téléphoniques dans un groupe WhatsApp dédié aux usagers de ma ligne.
4. Mon enfant arrive à l'heure à l'arrêt prévu. Le Pédibus n'attend pas les retardataires. En cas de retard, l'enfant suit les consignes des parents.
5. Les conducteurs-trices ne sont pas responsables du trajet entre le domicile de l'enfant et l'arrêt du Pédibus. Il appartient aux parents d'accompagner leur enfant au point de rencontre ou de le laisser aller seul.
6. En cas d'absence, les parents sont tenus d'excuser leur enfant dès que possible en prévenant le-la conducteur-trice en charge du trajet concerné.
7. Je rappelle à mon enfant de suivre les consignes des conducteurs-trices, ainsi que les règles de vie.
8. Je rappelle à mon enfant de porter son matériel de sécurité routière à chaque trajet et je contrôle qu'il est habillé en fonction de la météo.
9. Mon enfant est confié au Pédibus comme s'il se rendait à une invitation chez un copain. Sur le plan des assurances (responsabilité civile /accident), les parents gardent toutes leurs prérogatives.
10. Je m'engage à suivre les présentes règles, sous peine de sanction pouvant conduire à l'exclusion du Pédibus.



PÉDIBUS DES PERVENCHES LES RÈGLES DE VIE : CONDUCTEURS-TRICES

1. Je réponds à la confiance des parents qui nous confient leur enfant. Je reçois les enfants avec bienveillance et crée un climat de sécurité et de respect.
2. Je me réfère à mon-ma responsable de ligne pour toute demande spécifique (besoin en matériel, renseignement, incident, proposition d'amélioration, etc).
3. Chaque ligne sera accompagnée par un adulte minimum pour 6 enfants :
 - jusqu'à 6 enfants, l'adulte se place à l'arrière du cortège
 - à partir de 7 enfants, un deuxième adulte se place devant le cortège
4. J'arrive à l'heure à l'arrêt du Pédibus. En cas d'empêchement, j'organise mon remplacement le plus tôt possible, au moins 2 heures à l'avance.
5. J'ai une liste des enfants inscrits avec les coordonnées des parents.
6. Je vérifie que les enfants présents au départ sont inscrits au Pédibus.
7. J'explique le bon comportement à avoir pour être en sécurité sur le chemin de l'école.
8. Je porte mon matériel de sécurité routière et je m'assure que les enfants le porte.
9. Je respecte les horaires du Pédibus et je n'attends pas un enfant en retard.
10. Je contrôle le nombre d'enfants au départ et à l'arrivée.
11. Je respecte le code de la route, je suis l'itinéraire sécurisé à chaque trajet.
12. J'accompagne les enfants jusqu'au préau de l'école et je m'assure qu'ils prennent leur place dans le cortège de leur classe.
13. Je m'engage à suivre les présentes règles, sous peine de sanction pouvant conduire à l'exclusion du Pédibus.



L'Association Transport Environnement (ATE) propose une assurance gratuite à l'attention des conducteurs-trices Pédibus. L'assurance est facultative et se souscrit individuellement (inscription par code QR).



PÉDIBUS DES PERVENCHES

Talon à retourner par mail : apepmcarouge@gmail.com

Les enfants :

Carouge, le:

Enfant 1 (Nom / Prénom) : _____

Enfant 2 (Nom / Prénom) : _____

Enfant 3 (Nom / Prénom) : _____

Certifie ou certifions avoir pris connaissance des règles de vie **"Enfants"** et m'engage ou nous engageons à les respecter.

Signature(s):

Les parents :

Parent 1 (Nom / Prénom) : _____

Parent 2 (Nom / Prénom) : _____

Certifie ou certifions avoir pris connaissance des règles de vie **"Enfants", "Parents"** et m'engage ou nous engageons à les respecter. Les règles de sécurité et la nécessité d'obéir aux consignes données par les adultes sont rappelées à mon ou mes enfant-s.

Signature(s) :

Les conducteurs-trices :

Conducteur 1 (Nom / Prénom) : _____

Conducteur 2 (Nom / Prénom) : _____

Certifie ou certifions avoir pris connaissance des règles de vie **"Conducteurs-trices"** et m'engage ou nous engageons à les respecter.

Signature(s) :